

*Taxe d'accise—Loi*

On le voit très clairement en examinant les recettes et les dépenses dans les comptes nationaux. Jusqu'à il y a environ 15 ans, le gouvernement retirait en gros le même montant de l'impôt sur le revenu des particuliers que de l'impôt sur les sociétés. Cette proportion a évolué d'une année à l'autre. Il est normal que cela ait changé, mais pas autant. A un certain moment, les recettes tirées de l'impôt sur le revenu des sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers étaient à peu près égales, mais maintenant l'écart est important: d'après les prévisions provisoires pour 1974-1975, les particuliers rapporteront 14,250 millions de dollars en impôts directs tandis que les sociétés ne donneront que 4,646 millions de dollars. Autrement dit, l'impôt sur le revenu des particuliers rapporte presque quatre fois plus que celui sur le revenu des sociétés. On prévoit un écart plus important pour 1975-1976: 16,120 millions de dollars des particuliers et 4,445 millions de dollars des sociétés. C'est pour cela que le gouvernement est en difficultés, qu'il doit percevoir de nouvelles recettes et qu'il impose au Canadien moyen ce qui équivalait à une taxe directe sous prétexte de conserver l'énergie.

Le gouvernement s'est vanté d'avoir retiré un nombre considérable de personnes des listes d'impôt avec ses deux derniers budgets. Si l'on en faisait le total, on s'apercevrait que le gouvernement a retiré de ces listes plus de personnes qu'il n'y en avait d'inscrites. Néanmoins, dans chaque budget jusqu'à celui de maintenant, il s'est vanté d'avoir fait disparaître, par exemple, les noms de 200,000 ou de 145,000 personnes des listes d'impôt, alors qu'avec ce budget-ci, ce sont des centaines de milliers de Canadiens qui vont être réinscrits sur les listes d'imposition. Ce ne sera pas un impôt apparent, puisque ce sera un impôt indirect sur l'essence, mais la plupart des Canadiens ne peuvent absolument pas se passer de leur automobile pour aller au travail, et c'est là un argument très significatif. Au lieu de recourir à l'impôt direct, le gouvernement a agi mesquinement, hypocritement.

Je pense qu'il est clair que toutes les concessions accordées aux industries par le gouvernement se sont traduites par un accroissement du fardeau fiscal imposé aux citoyens moyens de notre pays. On n'échappe pas aux charges fiscales. Si une catégorie de personnes ou de sociétés est exemptée de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés, c'est une autre catégorie de citoyens qui en fera les frais, sauf si l'État comprime ses dépenses, mais la plupart des dépenses de l'État ne peuvent pas être réduites; elles sont passablement intangibles, car il s'agit de fonds versés par un groupe à un autre ou de paiements de péréquation sous une forme ou sous une autre. Tous ces beaux efforts pour limiter les dépenses du gouvernement ont été un échec. Je pense que c'est la principale explication de cette taxe qu'on nous impose.

Si l'on demandait aux Canadiens de renoncer aux impôts des sociétés et de payer par conséquent plus d'impôts personnels et cela dans un but utile, ce serait compréhensible. Ce pourrait être regrettable et peut-être injuste, mais au moins on pourrait dire que c'est pratique et que cela marche. En fait, même si nous avons accordé deux milliards de dollars de concessions aux sociétés, nous connaissons le taux de chômage le plus élevé que nous ayons eu depuis la crise. Nous en sommes arrivés à une complète stagnation économique. Nous ne recevons rien en retour de tous ces cadeaux. Les maigres tentatives que le gouvernement a faites pour prouver que les cadeaux faits à ces sociétés avaient donné des résultats lui sont retombées sur le nez. Des industries ont admis elles-mêmes que leurs investissements n'avaient pas été vraiment accrus à la

suite des concessions fiscales que le gouvernement leur avaient accordées. Donc, le gouvernement a donné de grosses sommes d'argent et ces grosses sommes d'argent n'ont contribué en rien à la prospérité économique du pays; elles ont seulement alourdi le fardeau du Canadien moyen.

Si le gouvernement s'intéressait sérieusement à la conservation de l'énergie, il trouverait des façons beaucoup plus justes de procéder. Actuellement, on rationne l'énergie ou du moins on l'espère, en augmentant les prix et c'est là la méthode la plus injuste car tout le monde en souffre. Lorsque le gouvernement rationne des denrées en augmentant les prix, il est évident que les pauvres sont touchés beaucoup plus gravement que les riches à qui leur revenu laisse une certaine marge et aussi parce que bon nombre d'entre eux ont des professions qui leur permettent de défalquer leurs frais. On crée là une injustice criante car pour les gens du monde des affaires ce n'est pas bien grave. Cela les ennuie sans doute dans une certaine mesure, mais pas autant que le travailleur moyen qui ne peut déduire les dépenses pour sa voiture, les dépenses pour l'essence comme un homme d'affaires, un représentant de commerce, un professionnel ou bien d'autres gens qui ont des indemnités pour leurs frais. C'est parfaitement injuste. C'est vraiment la façon la pire et la plus injuste de concevoir un programme de conservation. Même si elle était efficace, elle serait injuste, mais de toute façon je ne pense pas qu'elle sera efficace.

Si nous voulons économiser l'énergie et si nous voulons que nos concitoyens s'en préoccupent, il faudra manifester que les gens aient l'impression que nous le faisons avec justice. Nous ne pouvons demander aux pauvres d'économiser l'énergie et en même temps accorder des déductions aux riches. C'est une solution qui ne tient pas debout. Le gouvernement prétend que les entreprises commerciales ont été exemptées uniquement parce qu'elles ne feraient que répercuter les frais que cela entraînerait pour elles sur le prix de leurs produits et le coût de leurs services; il faut donc en exempter les commerçants pour empêcher les prix d'augmenter. Le résultat ne sera-t-il pas le même pour l'ouvrier? Si le travailleur qui négocie actuellement une nouvelle convention constate qu'il dépense davantage pour se rendre à son lieu de travail ne va-t-il pas, avec raison, demander une augmentation de salaire pour compenser cette hausse? Mais bien sûr!

● (1610)

Le ministre des Finances a dit que les revendications salariales excessives aggravait considérablement l'inflation. Son attitude est illogique. Il ne veut pas que les prix augmentent. Pourquoi dans ce cas ne pas exempter les ouvriers de la taxe qu'ils doivent payer sur l'essence qu'ils consomment en déplacements relatifs à leur travail? Pourquoi les ouvriers n'auraient-ils pas droit à une exemption au même titre que les entreprises? Elle atténuerait les revendications salariales, sans quoi, elles seront plus fortes. Croyez-vous que le Canadien moyen qui ne peut déduire ses frais supplémentaires estimera ce système juste et se croira tenu de l'approuver, pour économiser le pétrole? Comment le ministre peut-il défendre le bien-fondé de ce système de deux poids deux mesures et demander l'approbation des personnes qui seront victimes des injustices si manifestement incorporées au bill?